Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau médecin cantonal

Le Conseil d'Etat a désigné Karim Boubaker en qualité de médecin cantonal, à partir du 1 er juillet 2009. Il est au bénéfice d'une large expérience dans le domaine des ma-ladies infectieuses et de la santé publique, tant sur le plan fédéral que cantonal.

Agé de 43 ans, le docteur Boubaker est au bénéfice d'un diplôme fédéral de médecine obte-nu en 1993, suivi d'un doctorat en 2003. Il a débuté sa carrière comme médecin assistant dans les hôpitaux vaudois durant sept ans. Après une formation en médecine interne puis infectiologie, il a occupé la place de chef de clinique des maladies infectieuses au Centre hospitalier du Centre du Valais pendant trois ans. Entré en 2004 à l'Office fédéral de la santé publique, il occupe aujourd'hui le poste de chef de la section des Maladies infectieuses.

Cette nomination répond à la volonté d'intégrer pleinement la fonction de médecin cantonal à la direction du Service de la santé publique. L'autorité médicale que représente le médecin cantonal, en appui à la mise en oeuvre des décisions départementales, sera nécessaire pour répondre à de nouveaux défis, en particulier ceux liés aux exigences de qualité dans les éta-blissements sanitaires. La nouvelle LAMAL, notamment, va profondément modifier les rela-tions entre les différents partenaires du système de santé. Le médecin cantonal constitue une nouvelle ressource et une autorité dans ces domaines prioritaires.

Le cursus de formation du docteur Boubaker, ainsi que sa pratique professionnelle et son expérience à la fois en tant que praticien dans les hôpitaux et en tant que collaborateur au service des autorités fédérales et cantonales constituent les points forts du nouveau médecin cantonal. Le Conseil d'Etat se réjouit de pouvoir compter sur ses compétences et il souhaite au docteur Boubaker beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mars 2009

DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 01, Jean-Christophe Masson, Service de la santé publique, 021 316 42 41 - Dr Karim Boubaker, 079 597 64 14

Photo_Dr_Karim_BOUBAKER